



## Existe il une exception empêchant de sortir d'une indivision ?

Par **zaman**, le **16/07/2019** à **22:38**

Bonjour,

Mon ex compagne et moi sommes sur le point de nous séparer matériellement. Nous avons encore en commun une maison achetée à part égale en 2008. Mon ex compagne qui souffre de pb de santé et est travailleur handicapé pourrait elle empêcher du fait de ces circonstances la sortie de notre indivision. Existe il une clause exceptionnelle pouvant empêcher cette sortie. J'ai entendu parlé de la "clause de dureté" qui pourrait s'appliquer dans pareil cas.

Merci d'avance pour votre réponse.

Xavier

Par **Visiteur**, le **16/07/2019** à **23:39**

Bonjour

Votre compagne occupe-t-elle ce bien ?

Car sa situation pourrait faire pencher la balance en sa faveur, auprès du juge.

Par **youris**, le **17/07/2019** à **10:18**

bonjour,

la clause d'exceptionnelle dureté ne s'applique qu'en cas de divorce.

dans le cas de l'union libre, la séparation est libre.

dan sle cas d'un partage judiciaire, il existe l'attribution préférentielle.

voir ce lien:

<https://www.legavox.fr/blog/cabinet-d-avocat-sagand/sortie-indivision-23617.htm>

salutations